



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Montant

Question écrite n° 39650

Texte de la question

M Pierre Bernard-Reymond attire l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur les applications du rapport constant qui n'est pas intégralement appliqué depuis le mois de juillet 1987, date à laquelle les traitements de la fonction publique ont été revalorisés sans conséquences sur la fixation du niveau des pensions d'anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Bernard-Reymond Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39650

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1807